

# CERTIFICAT

## de conformité au mode de production biologique

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.

**Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :**

- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,
- à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n° 889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010

1. Numéro du document : <b>AB - 01114671 - 21 - 1</b>							
2. Nom et adresse de l'opérateur : <b>SAS INOVITIS - site de Saint Pierre</b> 1 Croix de Galetrix 33490 - SAINT PIERRE D'AURILLAC Activité principale : <b>Distributeur</b>	3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle :  QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE N° d'agrément : FR-BIO-16						
4. Catégories de produits/activité :  <i>Produits distribués :</i> <span style="float: right;"><u>Marque :</u></span> Sucre de canne ou de betterave raffiné et saccharose chimiquement pur, solide, sans arôme, ni colorant Sucre de canne ou de betterave raffiné et saccharose chimiquement pur, solide, sans arôme, ni colorant : Sucre de canne blanc ou golden	5. Définis comme :	6. Période de validité					
	conventionnel en parallèle  biologique	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center; border-right: 1px dashed black;">du :</td> <td style="text-align: center;">au :</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; border-right: 1px dashed black;">07/12/2021</td> <td style="text-align: center;">31/03/2023</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; border-right: 1px dashed black;">07/12/2021</td> <td style="text-align: center;">31/03/2023</td> </tr> </table>	du :	au :	07/12/2021	31/03/2023	07/12/2021
du :	au :						
07/12/2021	31/03/2023						
07/12/2021	31/03/2023						
6. Période de validité : Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus	7. Date de contrôle : <b>07/12/2021</b>						
8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.							
Fait à Marmande Le 27/05/2022 Le Directeur, François LUQUET							
Page 1/1							